

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE FIN DE SAISON DU COMITÉ NATIONAL
ASSOCIATION MOTOCYCLISME MILITAIRE CANADIEN (AMMC)
RESTAURANT VERONA PIZZA & STEAKHOUSE, 1682 CYRVILLE RD, OTTAWA, ON, K1B 3L8
13H00 LE 7 OCTOBRE 2017

Président de l'assemblée :

- M. Michel Parent

Membres du CN présents :

- M. Michel Parent, Président (Prés N)
- M. Denis Piché, Vice-Président (V-P N)
- M. Denis Gagnon, Secrétaire-Trésorière (Secr-Trés N)
- M. Jean-Marie Vanstaceghem, Président, Chapitre de Québec
- M. Pierre Potvin, Président, Chapitre de Montréal
- M. Jean-Philippe Bourassa, Président, Chapitre de l'Estrie
- Mme. Madeleine Reid, Présidente, Chapitre de la Maurice
- M. Michel Houle, Président, Chapitre de la Capitale-Nationale
- M. Noël Choquette, Président, Chapitre de Montréal Rive-Nord

Membres du CN absents:

- M. Alan Rioux, Fondateur
- M. Alain Tremblay, Président, Chapitre du Saguenay

Membres des CA(C) présents :

- M. Richard Roger, VP, Chapitre de Québec
- M. Luc Thompson, VP, Chapitre de l'Estrie
- M. Real Beaudoin, VP, Chapitre de Montréal Rive-Nord
- Daniel Therrien, VP, Chapitre de la Capitale-Nationale
- Serge Racine, VP, Chapitre de Montréal

Ouverture de l'assemblée

1. Le Prés N s'adresse à l'assemblée pour débiter la réunion à 13h20. Il remercie les représentants des différents chapitres pour leur présence. Il donne ses salutations de la part du Fondateur de l'AMMC.

Lecture et adoption de l'ordre du jour

2. Le Prés N fait la lecture de l'ordre du jour. Aucune modification n'est suggérée. Une motion est demandée afin que l'ordre du jour soit adopté.

Proposé par : M. Michel Houle

Secondé par : Mme. Madeleine Reid

Adopté à l'unanimité.

Adoption du procès verbal du 6 mai 2017

3. Le Prés N demande aux représentants de chacun des chapitres s'ils ont des changements à apporter au procès-verbal de la réunion de début de saison du 6 mai 2017. Aucun changement n'est demandé. Une motion est demandée afin que le procès-verbal du 6 mai 2017 soit adopté.

Proposé par : M. Noël Choquette

Secondé par : M. Jean-Marie Vansteceghem

Adopté à l'unanimité.

Révision des états financiers et du budget 2017

4. Le Secr-Très N présente les états financiers 2017 et explique qu'ils sont en accord avec le budget 2017.

Élection du nouveau vice-président du Comité national

5. Tel que mentionné dans l'Article 6.01 (b) des Règlements administratifs de l'Association, le Prés N procède à l'élection d'un nouveau V-P N. Seul M. Denis Piché se présente pour le poste de V-P N de l'AMMC.

M. Denis Piché est élu par acclamation.

Élection du nouveau secrétaire du Comité national

6. Tel que mentionné dans l'Article 6.01 (b) des Règlements administratifs de l'Association, le Prés N procède à l'élection d'un nouveau Secr N. Seul M. Denis Gagnon se présente pour le poste de Secr N de l'AMMC.

M. Denis Gagnon est élu par acclamation.

Table ronde

7. Le Prés N passe à la table ronde.

a. Règlements administratifs

- i. Modification de l'Article 2.09 b) viii). Le Prés N demande une motion afin de modifier l'Article 2.09 b) viii) comme suit.

Ajouter « Toutefois s'il y a diminution des membres de catégorie "A " dudit chapitre, les membres supporteurs du chapitre déjà identifiés pourront garder leur statut. » à la fin de l'article 2.09 b) viii).

Proposé par : Mme. Madeleine Reid

Secondé par : M. Pierre Potvin

Adopté à l'unanimité.

- ii. Modification de l'Article 4.13. Le Prés N demande une motion afin de modifier l'Article 4.13 comme suit.

Remplacer « ..., ainsi que d'un à deux représentants membres de catégorie A de chacun des CA(C) », par « ainsi que du président de chacun des chapitres. Toutefois, ci ce dernier est dans l'impossibilité de se présenter aux réunions du Comité national, il devra se faire remplacer par son vice-président. »

Proposé par : M. Daniel Therrien

Secondé par : M. Real Beaudoin

Adopté à l'unanimité.

- iii. Modification de l'Article 4.14. Le Prés N demande une motion afin de modifier l'Article 4.14 comme suit.

*Ajouter « **NOTE** : Il est de la responsabilité du président de chacun des chapitres de s'assurer que lui, ou son VP soit présent lors de toutes les assemblées du Comité national. » à la fin de l'article 4.14.*

Proposé par : Mme. Madeleine Reid

Secondé par : M. Michel Houle

Adopté à l'unanimité.

- iv. Modification de l'Article 6.25 c). Le Prés N demande une motion afin de modifier l'Article 6.25 c) comme suit.

Remplacer « Si aucune candidature n'est soumise, les membres réitéreront leurs fonctions par un vote majoritaire des membres du CN. » par « Seules

des membres de Catégories A ayant déjà fait parti d'un CA(C) ou du CA(N) peuvent se présenter comme Prés N, VP N, ou Secr N. »

Proposé par : M Michel Houle

Secondé par : M Jean-Philippe Bourassa

Adopté à l'unanimité.

Les résolutions nécessaires à la modification des Règlements administratifs seront écrites et dûment signées par les membres autorisés du CA(N). Par la suite, les modifications votées aujourd'hui seront apportées, et les nouveaux Règlements administratifs seront insérés dans le Livre de l'association. Une copie électronique de ces derniers sera par la suite envoyée aux CA(C).

b. Directives administratives

- i. Modification de l'Article 7.19. Le Prés N demande une motion afin de remplacer l'Article 7.19 comme suit.

« a) Il y aura deux activités à caractère national subventionnées par année fiscale, en plus de la Ride des Audacieuses et de la Ride des Braves. Les chapitres hôtes seront déterminés à la réunion de début de saison de l'année précédente, afin que ces derniers puissent présenter la date et les grandes lignes de leur activité lors de la réunion de fin de saison de l'année précédente. Ceci pour éviter que deux chapitres aient des activités en même temps que ces activités à caractère national. »

« b) La date du weekend de la Ride des Audacieuses et de la Ride des Braves a préséance sur les deux autres activités nationales. »

Proposé par : M. Jean-Marie Vanstaceghem

Secondé par : M. Daniel Therrien

Adopté à l'unanimité.

- ii. Modification du titre de l'Article VIII. Le Prés N demande une motion afin de changer le titre de l'Article VIII comme suit.

Changer le titre de l'Article VIII pour « PARTY DE FIN DE SAISON DE L'AMMC ».

Proposé par : M. Michel Houle

Secondé par : M. Richard Roger

Adopté à l'unanimité.

- iii. Modification de l'Article 8.22. Le Prés N demande une motion afin de modifier l'Article 8.22 comme suit.

Remplacer « Avec autorisation spéciale du comité national, des invités peuvent participer à cette activité. » par « Le comité national peut en tout temps décider s'il y aura ou non des frais supplémentaires pour les invités qui sont non membres. »

Proposé par : M. Jean-Philippe Bourassa

Secondé par : M. Richard Roger

Adopté à l'unanimité.

- iv. Modification de l'Article 9.25. Le Prés N demande une motion afin de modifier l'Article 9.25 comme suit.

Remplacer les mots « ...méthode de choix pour communiquer entre les membres de tous les chapitres. » par « ...méthode priorisée pour promouvoir les activités de chacun des chapitres... »

Proposé par : Mme Madeleine Reid

Secondé par : M. Pierre Potvin

Adopté à l'unanimité.

Les présents changements aux articles des Directives administratives sont effective dès maintenant, mais les hôtes et les dates des deux activités nationales et de la Ride des Audacieuses et de la Ride des Braves seront déterminées aujourd'hui pour l'année 2018.

Sujets variés

8. Le Prés N ouvre la discussion sur des sujets variés et d'intérêts généraux.

- a. Formulaire d'adhésion. Le Secr-Très N suggère une nouvelle version simplifiée du formulaire d'adhésion. M. Richard Roger se propose pour y apporter des modifications et soumettra un formulaire bilingue au Secr N pour acceptation des autres chapitres.
- b. Communications. Le Prés N réitère l'importance d'une bonne communication et respect au sein de l'AMMC.
- c. Articles promotionnels. Le VP N exprime la nécessité d'envoyer les commandes d'articles par courriel afin d'avoir un meilleur suivi. Il ne gardera plus d'inventaire, donc il demande aux membres des CA(C) de commander à l'avance. M. Richard Roger demande s'il serait possible d'avoir un catalogue pour articles : M. Denis Piché travaillera sur un catalogue d'ici la réunion de début de saison 2018. M. Michel Houle suggère également de faire un catalogue en format Powerpoint, mais l'idée n'est pas retenue. M. Madeleine Reid suggère d'épingler le catalogue sur notre groupe Facebook, toutefois, M. Denis Gagnon explique qu'une seule publication à la fois ne peut être épinglée. M. Richard Roger suggère l'idée d'imprimer quelque chose qui mettrait en évidence notre

appartenance à l'AMMC dans le dos des futurs chandails. Le Prés N précise que cela peut être fait, toutefois, ce ne doit pas être le logo de l'AMMC, tel que décrit à l'article 9.35 b) des Règlements administratifs.

- d. Trophée du voyageur. Le VP N explique qu'il n'y aura plus de nouvelle plaque chaque année. Elles seront remplacées lorsque chacune d'elles seront pleines pour diminuer les frais.
- e. Iron\Diamond Butt. Le VP N suggère que les chapitres essaient de demander à leurs membres de donner leur kilométrages et ce, même s'il n'envisagent pas de briguer les trophées Iron et Diamond Butt. Le but est de bâtir une banque de données qui aiderait sûrement l'AMMC lors de demandes de commandites futures.
- f. Historique des Rides des Audacieuses et des Braves – Mise au point. Le Prés N explique que ce sont des randonnées spéciales qui ont commencées lorsque un membre féminin a signifié l'idée de faire une activité entre filles seulement. La Randonnée des Audacieuses était née. Un membre masculin n'a pas tardé à former la Ride des Braves qui n'est que pour les gars. Le but premier de ces randonnées, comme celui de toutes les autres randonnées organisées par l'AMMC, est d'avoir du plaisir ensemble avec un esprit de camaraderie incomparable.

Suite aux comptes rendus négatifs des deux dernières Randonnées des Audacieuses, le Prés N réitère fermement que cette activité n'est pas la place pour avoir des chicanes et/ou de l'animosité. Le Prés N informe les membres du CN d'aviser les futures organisatrices qu'il n'hésitera pas à fermer cette activité s'il y a encore des échos négatifs après la Randonnée des Audacieuses de 2018. Il informe qu'il n'a eu aucune volontaire pour organiser cette randonnée pour l'année 2018, suite à son annonce sur notre page Facebook.

- g. Sécurité dans les randonnées (vitesse, longueur des rames). Le Prés N voudrait que les limites de vitesse soient respectées, que tous les Road Cap soient vigilants, et que la longueur maximale des rames soit limitée à six motos par rame. L'exception est une très courte randonnée de type parade qui est sous haute sécurité à chaque intersection. M. Jean-Philippe Bourassa exprime aussi son désir que les randonnées soient adaptées au motocycliste le moins à l'aise dans le groupe. Ce qui est entériné par les membre du CA(N), et la majorité des membres du CN.
- h. Ride du Fondateur pour le 15^e Anniversaire. Le Prés N explique que la Ride du Fondateur pour le 15^e Anniversaire de l'AMMC sera faite durant la même journée que le Party du 15^e Anniversaire. Plus à suivre à la réunion de début de saison 2018.

- i. Party 15^e Anniversaire. Le Prés N précise que ce Party se déroulera probablement au Centre Castor de Valcartier et sera organisé par le Chapitre de Québec. M. Jean-Marie Vansteceghem suggère d'organiser une bénédiction des motos version 15^e Anniversaire. Plus à suivre à la réunion de début de saison 2018.
- j. Détermination des hôtes des randonnées nationales 2018. Le Prés N demande aux membres du CN d'essayer de trouver des volontaires pour organiser les Randonnées des Audacieuses et des Braves. Toutes les idées sont bienvenues. Il demande aux volontaires d'envoyer les grandes lignes de leur activité avant le 31 décembre 2017, afin que le CA(N) puisse évaluer les propositions. La date de ces deux randonnées sera le weekend du 17-18-19 août 2018.

Pour les deux randonnées nationales de chapitre, M. Noël Choquette se porte volontaire pour être l'un des hôtes. Il communiquera la date de cette activité d'ici une semaine. M. Jean-Philippe Bourassa porte également son chapitre comme volontaire pour la seconde randonnée nationale. Il réserve le weekend du 13-14-15. Les grandes lignes de leur activité respectives devront être envoyées pour le 31 décembre 2017.

Varia

9. Le Prés N donne la parole à chacun des représentants de chapitre qui désirent apporter des points de discussion.
 - a. Le représentant du Chapitre de la Capitale nationale soumet une ébauche de deux documents qui pourraient être standardisés pour utilisation par tous les chapitres. Le premier est une lettre de demande de commandite et le second, une lettre de remerciement pour les commanditaires. Il propose également de développer une vision ou mission pour l'AMMC afin de donner un peu plus de corps aux demandes de commandites. Le Secr N mettra ce sujet à l'ordre du jour de la prochaine réunion du CA(N), afin de pouvoir présenter une ébauche de cette vision lors de la prochaine réunion du CN.

Il propose également que le Trophée du Voyageur reste au dernier chapitre qui l'a gagné au lieu de le retourner au Saguenay. Le Secr N travaillera sur un texte de modification de l'article concernant ce sujet dans les Directives administratives. Il présentera ce texte à la réunion de début de saison pour discussion.

M. Michel Houle annonce qu'il a accumulé près de \$3 000 dans le Fonds de charité pour la Fondation pour les Sports Adaptés. Le montant sera remis mardi le 24 octobre lors d'une soirée spéciale à St-Jean-sur-Richelieu.

Il annonce le retrait de M. Daniel Therrien au poste de VP du Chapitre de la Capitale-Nationale et le remercie chaleureusement pour tout son support. Il sera remplacé par M. Michel Charrette.

- b. Le représentant du Chapitre de Montréal n'a rien à apporter.
- c. Le représentant du Chapitre de Montréal Rive-Nord annonce le retrait de son VP, M. Réal Beaudoin et le remercie chaleureusement pour tout son support. Il ne sait pas encore par qui il sera remplacé. Il nous tiendra au courant le plus tôt possible.
- d. Le représentant du Chapitre de l'Estrie n'a rien à apporter.
- e. La représentante du Chapitre de la Mauricie n'a rien à apporter.
- f. Le représentant du Chapitre de Québec annonce que son chapitre a eu la visite du Southern Cruiser Riding Club à la base de Valcartier et que ces derniers lui ont remis une plaque de remerciement. Il annonce également le retrait de M. Yannick Chiasson au poste de Trésorier de son chapitre et le remercie chaleureusement pour tout son support. Il sera remplacé par M. Richard Roger qui prendra également les fonctions de secrétaire du chapitre. Ce dernier sera remplacé à la vice-présidence par Mme Brigitte Forgeue.
- g. M. Michel Houle demande s'il serait possible d'activer le lien de courriel affiché sur le site web de l'AMMC pour le Prés N. Le CA(N) s'en occupera prochainement.
- h. Le Très N suggère des remises en crédits sur les adhésions de l'année suivante pour les participants aux activités nationales. Les membres du CN sont majoritairement pour un status quo.
- i. Étant donné que les représentant des CA(C) peuvent être présents durant les réunions du CN et qu'ils ont droit de parole, il est accepté de leur donner le droit de proposer et de seconder les motions lors des réunions du CN.
- j. Le Prés N apporte des précisions sur le sujet du port des couleurs sur les bases des FAC. Il enverra un courriel concernant ce sujet à tous les membres du CN.

Détermination des dates des réunions de 2018

10. Le Prés N demande des volontaires pour accueillir les réunions de l'année 2018. La réunion de début de saison sera préparée par le Chapitre de la Mauricie le 5 mai 2018. La réunion ainsi que le Party de fin de saison aura lieu le 13 octobre 2018 et seront organisés par le Chapitre de Montréal.

Ajournement de la réunion et remerciement

11. Le Prés N s'adresse à l'assemblée afin de remercier tous les représentants de chapitre d'être venus à la réunion. Il propose l'ajournement de la réunion.

Proposé par : M. Daniel Therrien

Secondé par : M. Réal Beaudoin

Adopté à l'unanimité

L'assemblée est donc ajournée à 16h20.

Adoption

Le présent procès-verbal fait foi des éléments tels que discutés lors de la réunion du CN ayant eu lieu au Restaurant Verona Pizza & Steakhouse, 1682 Cyrville Rd, Ottawa, ON, K1B 3L8 à 13h20, le 7 octobre 2017. Les membres du CN l'ayant adopté à l'unanimité durant la réunion du 5 mai 2018.

Michel Parent
Président National

Denis Piché
Vice-Président National